AR CONTROLE DE LEGALITE : 037-351243076-20250620-CA200625_1-DE
en date du 25/06/2025 ; REFERENCE ACTE : CA200625_1

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 JUIN 2025

Présents

Madame GOBLET, Vice-Présidente de Tours Métropole Habitat

Madame BA-TALL, Monsieur BOILLE, Monsieur CHANDENIER, Madame DJABER, Monsieur GRATEAU, Monsieur MARTINS, Madame MERCIER, Monsieur MIRAULT, Monsieur MOURABIT, Madame QUINTON, et Madame ROCHER, Administrateurs.

Excusés

Monsieur DENIS, Président de Tours Métropole Habitat, qui avait donné pouvoir à Madame GOBLET, Vice-Présidente,
Madame BLUTEAU, qui avait donné pouvoir à Madame BA-TALL
Monsieur BRIMOU, dont le pouvoir a été attribué à Monsieur MARTINS
Madame LEMAURE, qui avait donné pouvoir à Monsieur CHANDENIER
Madame MOREAU,
Monsieur VALLET, qui avait donné pouvoir à Monsieur MOURABIT
Madame HOSTACHE, Secrétaire Générale de Tours Métropole Habitat,
Madame ROLLIN, Directrice Développement et Patrimoine de Tours Métropole Habitat,

Absents

Monsieur ARNOULD, Madame JOVENEAUX, Monsieur LECONTE, Madame MOSNIER, et Monsieur THOMAS.

Participaient également à cette séance

Monsieur SIMON, Directeur Général de Tours Métropole Habitat
Monsieur BACLE, Directeur Proximité de Tours Métropole Habitat,
Madame DROUET, Directrice des Ressources Humaines de Tours Métropole Habitat,
Madame LOISEAU, Directrice Finances-Comptabilité de Tours Métropole Habitat,
Madame VIVIER, Directrice Gestion Locative de Tours Métropole Habitat,
Monsieur VIEILLERIBIERE, Chef du Pôle SPuRLo à la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités d'Indre-et-Loire,
Madame JEANDROT, Cheffe de l'Unité PHRU à la Direction Départementale des Territoires,
Madame KERMORGANT, Commissaire aux Comptes de Tours Métropole Habitat
Madame FROMIAU, Secrétaire du CSE de Tours Métropole Habitat

Présidence de Madame GOBLET, Vice-Présidente

AR CONTROLE DE LEGALITE : 037-351243076-20250620-CA200625_1-DE
en date du 25/06/2025 ; REFERENCE ACTE : CA200625_1

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 MAI 2025

(A/101)

Après délibération, le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité des Administrateurs ayant pris part au vote, d'approuver le compte-rendu du Conseil d'Administration du 16 mai 2025, joint en annexe.

Le Directeur Général précise au Conseil d'Administration que, lors de la séance du 16 mai dernier, la décision a été prise d'engager un recours à l'encontre d'ACTION LOGEMENT GROUPE pour perte d'égalité de chance au titre des financements de la PEEC.

À la suite du Conseil d'Administration, le Président du CRAL a adressé un courrier à l'Office en demandant que cette correspondance puisse être distribuée aux Administrateurs. Cette déclaration du Comité Régional Centre-Val de Loire a donc été remise sur table et sera annexée au présent compte-rendu.

POUR EXTRAIT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 20/06/2025 CERTIFIE CONFORME ET EXECUTOIRE,

LE DIRECTEUR GENERAL,
Grégoire SIMON

Tmh Tours métropole habitat

Signé électroniquement par :
Grégoire SIMON
Le 24/06/2025 à 18:13